



Litige concernant un achat Internet

Par **enilyram27**, le **18/04/2019** à **21:12**

Bonjour,

J'ai commandé un sommier sur Internet sur la base d'un visuel publié sur le site et d'un descriptif détaillé.

Il y a eu plusieurs aléas dans la livraison et entre-temps j'ai acheté tout l'équipement du lit (le matelas, la literie, la couette, etc ...) en correspondance avec les caractéristiques du sommier que j'attendais (sommier à lattes, mécanique, monobloc, hauteur des pieds 30cm).

Lorsque le sommier a enfin été livré je me suis aperçue qu'il ne correspondait pas au produit commandé.

Le fournisseur l'a fait reprendre et le remboursement est en cours.

Le problème est que je ne trouve pas de sommier de remplacement ayant les mêmes caractéristiques et qui corresponde à mon budget.

Je souhaiterais savoir si je suis en droit d'exiger du fournisseur qu'il me livre un produit conforme à celui que j'ai commandé sur son site sur la base du visuel qu'il a produit et des caractéristiques qu'il a indiquées.

Merci par avance de vos recommandations car, à ce jour, il ne sait que me répondre "qu'il ne peut pas m'aider".

Cordialement,